



Orange SA
Monsieur Stéphane Richard
PDG du Groupe Orange
78 rue Olivier de serres
75015 Paris

Montreuil, le 15 mars 2017

LRAR 2C 033 783 8209 9

Objet : dépôt de préavis de grève pour la journée du mardi 21 mars 2017

Monsieur le Président Directeur Général,

Dans le cadre de la journée nationale interprofessionnelle de mobilisations pour la reconquête de l'industrie et des services publics, la fédération CGT des salariés des entreprises du secteur des activités postales et de télécommunications met à disposition un préavis de grèves de 24 heures pour la journée du 21 Mars 2017 afin de couvrir tous les arrêts de travail qui seront décidés par les personnels d'Orange SA quelque soit leur statut.

Cette journée d'action permettra aux personnels de porter leurs revendications et l'exigence d'une autre répartition des richesses en faveur :

- de créations d'emplois stables et qualifiés,
- de l'augmentation générale des salaires,
- de l'amélioration des conditions de travail en particulier par la réduction du temps de travail à 32 heures,
- de l'investissement productif, de la recherche, et du droit à la communication du futur pour toutes et tous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT FAPT
Patrick LASSERRE
Secrétaire fédéral